

DESTINATAIRES : Tous les parents et les élèves
EXPÉDITRICE : La Direction des services pédagogiques
DATE : Le vendredi 22 janvier 2021
OBJET : **Nouvelles consignes d'isolement pour la bulle familiale dont un membre présente des symptômes de la COVID-19**

Chers parents,
Chers élèves,

À la suite d'une communication que nous venons de recevoir de la Direction de santé publique, **une importante mise à jour des consignes d'isolement concernant la bulle familiale dont un membre présente des symptômes et doit se faire dépister** a été portée à notre attention. Ces informations nous sont transmises spécifiquement par le directeur de santé publique et médecin spécialiste en santé publique et médecine préventive, M. Jean-Pierre Trépanier. Vous trouvez, en annexe, la communication officielle ainsi que les changements apportés qui entreront en vigueur dès le lundi 25 janvier 2021.

■ DÉPISTAGE

Ancienne consigne d'isolement :

Si votre enfant présentait un des symptômes pouvant être associés à la COVID-19 (mal de gorge, nez qui coule, fièvre ou toux, etc.), il était recommandé d'attendre 24 heures avant de lui faire passer un test de dépistage pour s'assurer que les symptômes soient encore présents.

Nouvelle consigne d'isolement effective dès maintenant :

En présence de symptômes liés à la COVID-19, il est dorénavant recommandé de faire passer un test de dépistage à votre enfant, et ce, le plus tôt possible.

■ ISOLEMENT DE LA BULLE FAMILIALE

Ancienne consigne d'isolement :

Lorsque votre enfant ou un membre de la famille présentait des symptômes reliés à la COVID-19 ou qu'il était en attente du résultat d'un test de dépistage, tous les autres membres de la famille pouvaient vaquer à leurs obligations normalement. L'isolement de la bulle familiale était requis lorsque le résultat du test était positif.

Nouvelle consigne d'isolement effective dès maintenant :

Lorsque votre enfant ou un membre de la famille présente des symptômes reliés à la COVID-19 et qu'il est en attente du résultat d'un test de dépistage, tous les autres membres de la famille doivent également être isolés jusqu'au résultat négatif du test.

Nous sommes conscients que ces nouvelles mesures peuvent avoir une répercussion importante pour certaines familles, mais nous sollicitons votre collaboration pour éviter le risque important de propagation du virus au Collège. Tous ensemble, nous gagnerons cette bataille contre la COVID-19!



Dominic Samoisette
Directeur des services pédagogiques

Direction de santé publique

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 21 janvier 2021

À l'intention des parents d'enfants fréquentant un milieu scolaire

Objet : Consignes d'isolement pour la bulle familiale dont un membre a des symptômes et se fait dépister

Chers parents,

Voici une mise à jour des consignes d'isolement pour la bulle familiale dont un membre a des symptômes de COVID-19 et se fait dépister.

1- Consignes aux parents

- Il est important de ne pas envoyer votre enfant à son milieu scolaire s'il présente un des symptômes pouvant être associés à la COVID-19 (mal de gorge, nez qui coule, fièvre ou toux, etc.), ou si un membre de la bulle familiale présente ces symptômes et est en attente de résultat de test. Consultez le site Web <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/guide-auto-evaluation-symptomes-covid-19/> en utilisant le navigateur **Google Chrome**.
- En présence de symptômes liés à la COVID-19, il est recommandé de faire un test de dépistage à votre enfant et ce, le plus tôt possible.
- Avant de vous présenter dans un centre de dépistage, veuillez prendre rendez-vous sur le site Web <https://portal3.clicsante.ca/> en utilisant le navigateur **Google Chrome** ou par téléphone au **450 975-5491**.

2- Situation pour laquelle mon enfant (ou tout autre membre de la bulle familiale) doit être en isolement

- Il a reçu un résultat de test positif.
- Il est en attente d'un test ou d'un résultat de test.
- Il a été en contact avec un cas confirmé.
- Il est de retour d'un voyage à l'extérieur du Canada.
- **NOUVEAUTÉ** : un membre de la bulle familiale a des symptômes et est en attente de résultat de test.

3- Pour toute information concernant la COVID-19

Visitez le site Web suivant : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/> et/ou appelez au 514 644-4545.

Votre vigilance est essentielle pour prévenir les éclosions de COVID-19 dans nos milieux lavallois.

Je vous remercie de votre précieuse collaboration.

Le directeur de santé publique,



Jean-Pierre Trépanier, M.D., M. Sc., FRCPC